

Rapport annuel

2010

former
conseiller
mobiliser
2010



Verband Berner
Pflege- & Betreuungszentren
Association Bernoise
des établissements médico-sociaux

Schlossweg 12 | 3132 Riggisberg
Fon 031 808 70 70 | Fax 031 808 70 75
info@vbb-abems.ch | www.vbb-abems.ch

Défense des intérêts	3
Formation continue	6
Organes et collaborateurs/trices	9
Bilans et Comptes	11
Rapport du bureau de vérification	12

Effectif des membres	286	(287)	établissements médico-sociaux
vbb abems au	21	(19)	associations et fédérations
1.1.2011	83	(91)	membres individuels

(entre parenthèses la situation au 31.12.2009)

Chers lectrices et lecteurs,

Depuis toujours, le Comité considère la défense des intérêts de nos membres comme la mission essentielle de l'Association. Nous luttons pour une rémunération correcte du travail quotidien auprès des personnes âgées, pour la liberté d'entreprendre et contre la prolifération des procédures bureaucratiques.

Nous avons obtenu de nombreux résultats, mais nous devons encore nous battre pour d'autres, et ceci, la plupart du temps en contact direct avec les représentants de l'Office des personnes âgées et handicapées du canton de Berne. Sur recommandation de la Commission consultative, le Comité a commencé l'année dernière à soutenir le lobbying dans l'intérêt des membres.

C'est ainsi que nous avons renforcé nos contacts avec les principales associations du secteur de la santé, notamment avec Spitex et les associations des hôpitaux publics et privés du canton de Berne. Notre objectif consiste à mieux défendre nos intérêts communs dans le domaine de la politique des personnes âgées et de la santé par des positions et actions bien ciblées. Un des thèmes actuels est la participation active à la mise en place des soins de transition dans le canton de Berne.

Nous avons également repris les rencontres régulières avec le Directeur de la santé. Une réponse du Conseil exécutif au Grand conseil montre que ces actions ont porté leurs fruits : « De la même manière, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (GEF), sur l'incitation de

l'Association Bernoise des établissements médico-sociaux, a mis en route un projet dont l'objectif consiste à avoir une vue d'ensemble de toutes les prestations et des interfaces entre tous les prestataires. » Nous avons lancé cette action, car nous sommes persuadés que la collaboration future entre ces derniers aura une importance majeure.

Au niveau parlementaire, nous avons pu convaincre un groupe de Grands conseillers pour que nos visions de la politique des personnes âgées puissent influencer en temps utile le processus législatif cantonal.

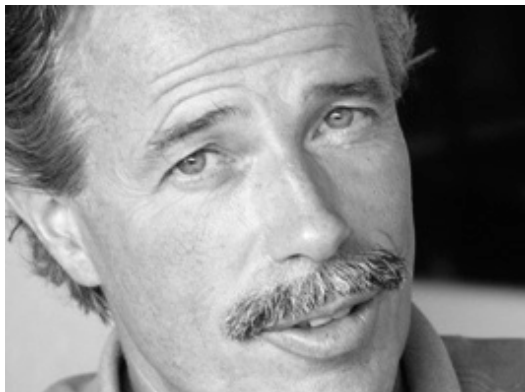
Dans le domaine de la politique de l'éducation, nous avons développé notre lobbying avec OdA Berne et les principales associations d'employeurs. Nous voulons ainsi aider nos membres à affronter leurs responsabilités croissantes de formation – mais dans des conditions supportables pour les établissements. A long terme, il s'agit de s'assurer qu'à l'avenir, ceux-ci pourront continuer à effectuer les travaux quotidiens avec un personnel suffisant.

Et tout aussi important, nous avons développé nos contacts avec les associations d'établissements dans d'autres cantons, pour rassembler nos forces et mieux défendre nos intérêts au niveau de la CURAVIVA et de la Confédération. C'est ainsi que nous avons réussi à faire échouer la fusion prévue entre Inso et CURAVIVA, et évité le danger d'une fragilisation du domaine des personnes âgées au sein d'une association qui en regroupe trois.

Vous en savez maintenant un peu plus sur le travail de lobbying du Comité.

Je vous souhaite à vous et à toutes vos collaboratrices et tous vos collaborateurs qui se consacrent jour après jour au bien-être des personnes âgées, beaucoup de courage, de détermination et de satisfactions.

Dr Carlo Imboden, Président vbb|abems



Défense des intérêts



Peter Keller, directeur

Mise en œuvre réussie des nouveaux financements de soins et d'infrastructures

L'année dernière, un des thèmes essentiels pour notre association a été la mise en place des nouveaux financements de soins et d'infrastructures. Pour le financement des soins, il s'agissait de transposer les dispositions fixées par le Parlement fédéral de manière à créer les meilleures conditions possibles pour les établissements.

Pour la détermination des tarifs de soins, nous avons dû négocier avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (GEF) les plafonds de coûts pour les nouveaux niveaux. Comme les tarifs de soins n'étaient pas présentés séparément dans le système central 2010, il était nécessaire de leur affecter une clé. Il a fallu alors déterminer si les tarifs de soins devaient être pondérés par niveau, ou bien être facturés de la même manière pour tous les niveaux. Comme il est impossible de savoir comment les frais de soins se répartissent sur les niveaux, nous nous sommes décidés pour une facturation constante. Finalement, nous avons pu nous mettre d'accord avec la GEF sur des plafonds de coûts, calculés sur la base des données existantes, de manière à ce que les établissements ne subissent pas de pertes lors du passage au nouveau système. Pour garder une certaine marge de manœuvre pour des augmentations de salaire, les facteurs d'échelle indiqués à l'époque par le Conseil exécutif ont été pris en compte. Comme ils ont été relevés en décembre, la différence sera considérée lors de la détermination des plafonds de coûts pour l'année 2012.

Nous avons pu ainsi constater que le nouveau financement des soins dans le canton de Berne est désormais sur les rails. Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement les responsables de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale pour cette collaboration constructive.

Des négociations longues et difficiles avec santésuisse

Les contrats avec santésuisse ont dû être également adaptés aux nouvelles directives de financement des soins. Les négociations avec santésuisse ont été difficiles et ont traîné en longueur. Ce sont surtout les forfaits qui nous opposaient : les caisses d'assurance-maladie ont expliqué au départ qu'elles désiraient les supprimer, car ils étaient trop élevés. Il a fallu que nous nous engagions avec toute notre force d'argumentation pour pouvoir reconduire les forfaits, au moins dans un premier temps. A moyen terme, il faut s'attendre cependant à ce qu'il n'y ait plus d'accord sur les forfaits. Ceci a été indiqué clairement par santésuisse lors des négociations d'un contrat-cadre au niveau national. Comme la nouvelle loi sur l'assurance-maladie prévoit une transition de trois ans pour l'adaptation des tarifs de soins à ceux déterminés par le Conseil fédéral, le Conseil exécutif du canton de Berne les a fixés à un niveau plus élevé que celui du Conseil fédéral pour les trois prochaines années.

Récemment, un contrat unique a été conclu pour les modèles de forfait partiel et total, et les établissements peuvent toujours choisir celui qu'ils préfèrent. Pour le contenu des contrats, quelques améliorations ont pu être apportées, notamment pour les transports, qui ne sont plus désormais à la charge des établissements.

Il y a peu, un contrat a été négocié pour la facturation des prestations remboursées par les caisses dans les structures de jour et de nuit. Selon ses dispositions, les prestations de soins peuvent être saisies et facturées au moyen d'un formulaire simple. Conformément à la loi sur les caisses d'assurance-maladie, il faut utiliser pour ces prestations les mêmes tarifs que dans les établissements de soins.

BESA et RAI/RUG dans le nouveau système à 12 niveaux

Avec l'introduction du financement des soins, les instruments de détermination de niveau ont dû être adaptés aux 12 niveaux. Il a été décidé très tôt de continuer à utiliser temporairement les versions précédentes, car la mise en œuvre de l'index CH pour le système RAI/RUG aurait conduit à des affectations de niveau bien plus bas, tandis que pour le catalogue de prestations 2010 de BESA, trop peu de chiffres étaient disponibles pour une évaluation sérieuse. Ainsi, les établissements ont eu à leur disposition très tôt des tableaux de conversion avec lesquels ils ont pu facilement répartir les pensionnaires sur les nouveaux niveaux. Cela a permis de préparer les budgets en temps utile.

Il est certain que de futures versions de BESA et RAI/RUG seront introduites – mais la date est encore indéterminée et dépend surtout du moment où les deux instruments seront étalonnés.

Financement sous un nouveau nom : logement avec prestations de service

Le « Logement avec soins » change de nom à partir de 2011, et sera financé différemment. Grâce aux nouvelles dispositions de financements de soins de la loi sur l'assurance-maladie, ici aussi le canton doit prendre à son compte le financement résiduel. Facile à dire, moins facile à mettre en œuvre ! Il a fallu commencer par effectuer des calculs pour les tarifs complets des trois groupes (consultation et conseil, soins de traitement et soins de base). Ensuite, en partant des tarifs Spitex, il a été possible lors des négociations avec la GEF de déterminer des tarifs à taux plein qui se distinguent de ceux de Spitex par l'exclusion de l'assistance médicale, des coûts de déplacement et des coûts des moyens de transport. Les établissements qui proposent un logement avec prestation de services peuvent désormais conclure un contrat avec la GEF. Celui-ci garantit, par l'intermédiaire des plafonds de coûts, les tarifs à taux plein négociés, même si les tarifs des caisses devaient se révéler inférieurs à ceux en vigueur pour Spitex.

C'était les points positifs, mais il existe également des points négatifs. Nous n'avons pas pu aboutir à un accord avec Santéuisse sur les tarifs applicables aux caisses d'assurance-maladie pour le logement avec prestations de services. Les caisses estiment que sur ce segment, il faut appliquer les mêmes tarifs que pour les établissements de soins. Nous défendons par contre la mise en œuvre des tarifs Spitex.

C'est ainsi que nous avons dû demander au Conseil exécutif du canton de Berne de déterminer les tarifs.

Adaptation d'un plan d'emploi qui avait fait ses preuves

Le plan d'emploi pour les soins, qui avait fait ses preuves au cours des ans, a dû être également adapté au nouveau système. Nous avons, dès septembre 2010, concrétisé nos idées pour une restructuration. Pour garantir une transition douce, nous avons conçu le plan d'emploi de manière à ce que le même nombre de postes que pour le plan 2010, à peu de chose près, soit généré pour l'ensemble des établissements du canton de Berne. Malheureusement, il a fallu attendre presque jusqu'à la fin de l'année avant de pouvoir nous mettre d'accord avec la GEF, tout du moins sur les points essentiels. Il reste cependant à déterminer comment le nombre des apprenants sera calculé. Pour ceci, une solution définitive doit être trouvée en 2011, et pourra s'appliquer en 2012.

Les problèmes de la politique de la santé et des personnes âgées doivent être résolus

Les commissions de notre association se sont penchées, également au cours de l'année écoulée, sur les questions fondamentales de la politique des personnes âgées et de la santé dans le canton de Berne. Nous avons retenu les demandes et résultats les plus importants dans un document de principe. Nos exigences principales : garantie de liberté des personnes âgées pour le choix du prestataire, suppression de la planification des lits dans le domaine des établissements de soins, précision des termes flous concernant les soins postopératoires, les soins intensifs et les soins de transition, tarifs adaptés aux offres de transition, et mise en place, sous la coordination de la GEF, d'un groupe de travail, composé de représentants de tous les prestataires dans le domaine de la santé pour discussion et résolution des problèmes en cours. Ces questions ont été abordées avec M. Perrenoud, Conseiller exécutif, qui les a considérées comme intéressantes. Nous sommes certains que nous constaterons une évolution pour ces différents sujets.

Formez-vous ceux dont vous avez besoin ?

De plus en plus d'études soulignent le manque de personnel spécialisé dans le secteur de la santé. Quoi qu'il en soit, il serait nécessaire et très important que tous les prestataires de soins de santé participent si possible à la formation. No-

tre association s'est fixé depuis longtemps l'objectif d'augmenter le volume de formation des établissements de soins. Pour stimuler les formations de personnel de santé, nous publions depuis deux ans le classement des établissements s'impliquant dans ce domaine. Pour encourager ceux-ci, nous leur versons 100 francs par apprenant, prélevés sur les cotisations des membres à la contribution de base de OdA Gesundheit Bern, soit au bas mot 60 000 francs par an. Pour séduire les apprenants, nous sommes présents depuis 2006 au salon bernois de la formation BAM. C'est pour cette raison entre autres que les établissements du canton de Berne, avec 54% des places d'apprentissage, s'impliquent le plus pour le personnel de santé. Nous remercions pour leur engagement tous les établissements assurant une formation et nous espérons que bientôt, tous participeront à la formation de ceux dont ils ont besoin.



Structures de OdA Gesundheit Bern

Notre association s'engage résolument pour faire de l'OdA Gesundheit Bern une organisation d'employeurs. Après discussion avec les autres membres, il a été convenu que l'OdA Gesundheit Bern devrait devenir un représentant des établissements dans le domaine de la santé auprès des employeurs. Notamment, elle doit prendre en compte les intérêts de formation communs de ces employeurs et associations d'employeurs, qui proposent des places de formation

en quantité notable. Les associations professionnelles et autres associations intéressées doivent pouvoir également devenir membres de l'OdA, mais toutefois sans droit de vote au comité et à l'assemblée générale. En outre, la GEF doit à plus ou moins court terme abandonner son rôle actif dans le comité d'OdA Gesundheit. Il faut maintenant mettre en œuvre ces principes.

Vous cherchez du personnel – nous servons d'intermédiaire

Pour que le bon personnel puisse être employé au bon endroit, notre association s'engage comme intermédiaire. Le Comité a décidé de fonder une société ayant pour objectif de présenter à nos membres, à des prix ajustés, le personnel dont ils ont besoin. Nous espérons que SPITEX participera, car cela permettrait de mieux intervenir sur le marché. L'appel d'offres pour la direction a été lancé l'année dernière, et le poste a été attribué au début de cette année. Nous sommes certains d'avoir trouvé un excellent spécialiste en la personne de Martin Michel, qui travaille depuis quelques années dans le recrutement.

Une bonne collaboration avec CURAVIVA Suisse, notre association nationale

Notre association est engagée dans le domaine spécialisé personnes âgées, et elle est impliquée dans les décisions grâce à un siège au Comité exécutif. A l'heure actuelle, nous participons activement aux négociations avec santésuisse pour un contrat national des établissements de soins, à l'étalonnage de BESA et RAI/RUG et à beaucoup d'autres actions en cours. Nous estimons que la collaboration est très bonne.

Par contre, nous avons moins apprécié l'intention de fusionner CURAVIVA et INSOS. Dès la construction des structures actuelles, nous nous sommes engagés pour que CURAVIVA soit une association pour le domaine des personnes âgées, et que les domaines des adultes handicapés et des enfants et adolescents s'organisent eux-mêmes dans une autre association. Après de nombreuses réunions et des discussions éprouvantes, la direction de CURAVIVA a gelé la fusion avec INSOS en raison de l'opposition du domaine des personnes âgées. Nous espérons que cela clôt le sujet et que nous allons à nouveau pouvoir mettre au premier plan les sujets importants de défense de nos intérêts.

Formation continue



Hildegard Senn-Keusen
responsable formation continue

Nous nous sommes spécialement investis cette année sur :

■ Le nouveau centre de formation

Au printemps, nous avons franchi une étape importante : après de longues recherches et négociations, nous avons pu signer un contrat pour notre propre centre de formation à Berne. A suivi une année de chantier intensif, avec de nombreuses prises de décisions, car tout devait être planifié et mis en place en partant de rien. Grâce à la collaboration et aux conseils de différents spécialistes, nous avons pu mettre en service un centre de formation spacieux, lumineux, attrayant et avec des équipements professionnels. Les locaux offrent des espaces pour tous nos cours, ainsi que pour les réunions de l'association. En outre, ils peuvent être loués à des tiers.

Nos remerciements vont tout particulièrement à l'architecte, M. Richard. Simultanément à notre nouveau centre de formation, un établissement complet pour personnes âgées, ainsi que des bureaux et une crèche ont été construits et équipés dans le même bâtiment. Calme et compétent, il a su toujours trouver une solution adaptée aux désirs et besoins des différents groupes concernés.

■ Développement de notre collaboration avec avdems, organisation partenaire en Romandie.

A la suite de l'augmentation des demandes de cours en français, nous avons pu instaurer une bonne collaboration avec avdems, association vaudoise d'établissements médico-sociaux. Ceci nous permet de proposer désormais des cours en français en Suisse allemande. Déjà, les premiers cours ont eu lieu au sein de l'institution, avec un grand succès.

■ Recertification eduQua

Fin 2010, nous avons réussi le renouvellement de la certification eduQua. Nos efforts continus vers la qualité ont été honorés par une

certification sans condition aucune pour les trois prochaines années. Extrait du rapport d'audit, impression générale :

« Le domaine formation continue de vbb| abems nous a fait à tout point de vue une excellente impression... les retours d'expérience des participants aux cours reflètent une image tout à fait satisfaisante. »

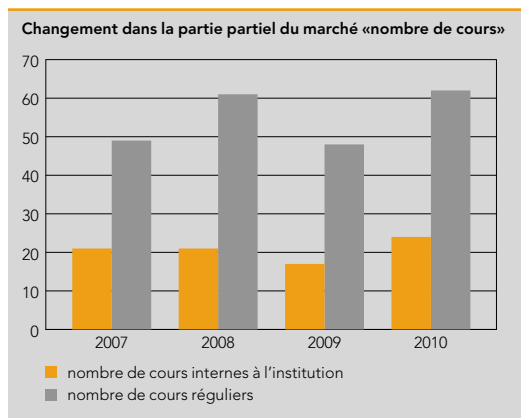
Nous pouvons tous être fiers de ce résultat !

Le domaine formation continue en chiffres

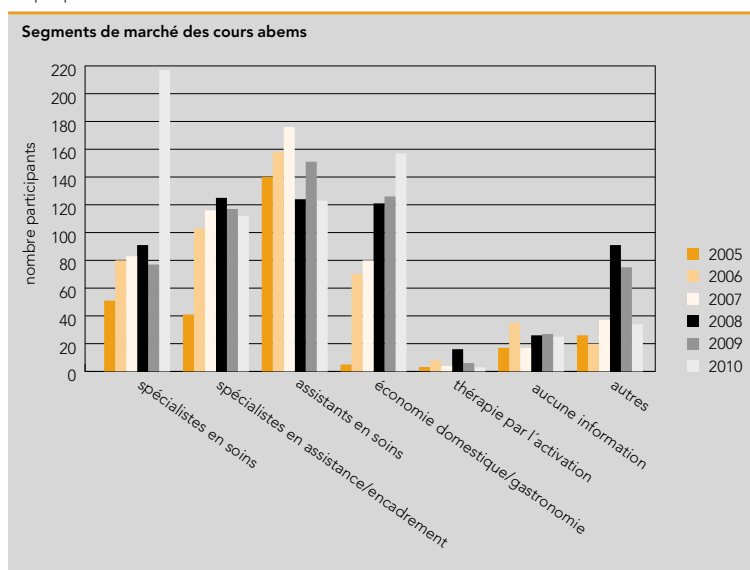
Nous pouvons faire état d'une année de cours satisfaisante. La baisse entraînée par la crise financière semble terminée et que les investissements dans la formation continue repartent. Nous enregistrons une augmentation notable des journées-participants, qui sont passées de 3059 jours en 2008 et de 2048 jours en 2009 à 3366 pour 2010.

Comme le montre le graphique 1, le nombre de cours réguliers et de cours proposés au sein de l'institution a progressé de manière satisfaisante. C'est ainsi que nous avons pu effectuer 86 cours, pour 65 en 2009 et 80 en 2008.

Graphique 1



Graphique 2



L'augmentation très nette du nombre de participants à nos cours est très satisfaisante. Nous avons pu ainsi, grâce à l'extension de notre offre dans les domaines professionnels Soins et Economie/Gastronomie, séduire de nouveaux clients (voir graphique 2). Nous enregistrons en outre de plus en plus de participants venant d'autres cantons, qui apprécient beaucoup notre gamme de prestations.

Certificats

Nous avons pu attribuer cette année 32 certificats de formation continue :

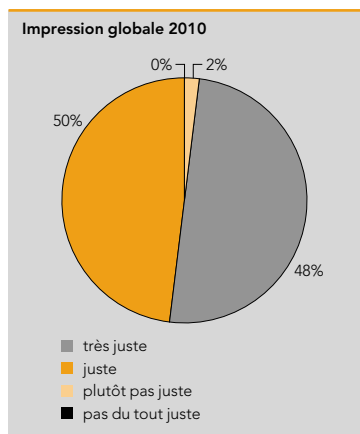
■ « Aide-soignant vbb » : 32

Evaluation des cours

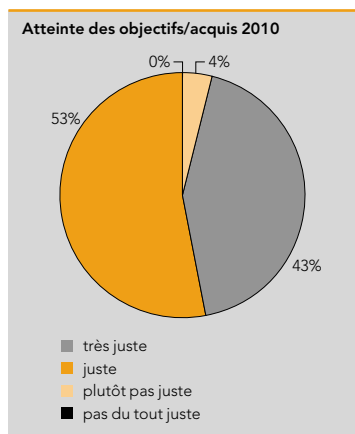
Les enquêtes auprès des participants, que nous remercions à cette occasion, nous donnent des informations sur leur perception de la qualité des cours. Celles-ci confirment nos orientations et nous incitent à apporter encore des améliorations.

Les graphiques 3–5 présentent les détails de la synthèse des évaluations de cours en 2010 : impression globale, atteinte des objectifs/résultats pédagogiques, structure des cours. Nous pouvons nous enorgueillir de ces constats !

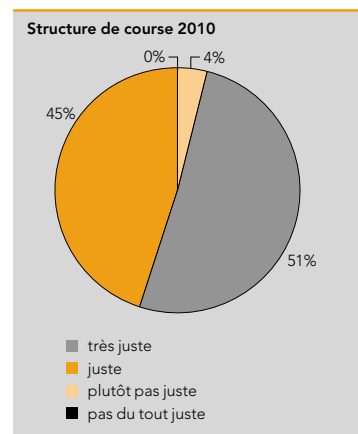
Graphique 3



Graphique 4



Graphique 5



Personnel

Un grand merci à nos enseignants et à Theresé Baumgartner, qui se sont tous engagés avec beaucoup d'énergie et de compétence, de la planification jusqu'à l'évaluation des cours!

Organes et collaborateurs/trices

	Comité
Président	Imboden Carlo, Liebefeld
Membres	Andrey Maya, Bern Blatti Jürg, Bern Burgener Barbara, Thun Hannich Dieter, Köniz Meister Rolf, Utzigen Nyfeler François, St-Imier Schoder Andreas, Hünibach Stettler Thomas, Thun Streit André, Schwarzenburg Stuber Hanspeter, Münchenbuchsee
	Conférence consultative
Président	Schoder Andreas, Hünibach
Membres	Baggenstos Adelbert, Meiringen Binggeli Alfred, Burgdorf Caspard Ruth, Leubringen Gasche Brigitta, Bern Gehrig Urs, Frutigen, jusqu'à juin 2010 Lanz Marcel, Langenthal Lüthi Urs, Langnau Meichtry Hans-Peter, Büren Messerli-Affolter Daniela, Bern Messerli Martin, Englisberg Ravizza Anna, Biel Salzmann Marcus, Seedorf von Känel-Thierstein Doris, Frutigen, dès juin 2010 Wyss Werner, Steffisburg

	Conseil de formation
Président	Hannich Dieter, Köniz
Membres	Benninger Ulrich, Utzigen
	Berger Christoph, Köniz
	Bohren Lotti, Bern, jusqu'à juin 2010
	Ducommun Madeleine, Bern
	Finger Margrit, Thun
	Gasche Brigitta, Bern
	Petermichl Manuela, Köniz
	Schüpbach Elisabeth, Riggisberg
	Streich Esther, Spiez

Collaborateurs/trices

Keller Peter	secrétaire général
Senn Keusen Hildegard	responsable formation continue
Baumgartner Therese	secrétariat/comptabilité

Bilans au 31 décembre	2010	2009
	CHF	CHF
Actifs		
Moyens disponibles	345'574	478'487
Créances	166'665	55'618
Régularisation des actifs	47'555	40'904
Immobilisations financières à six mois	735'662	722'510
Immobilisations financières à long terme	645'849	645'849
Total des actifs	1'941'305	1'943'368

Passifs		
Engagements	45'748	15'677
Facturation d'avance	107'580	34'735
Otra	0	172'200
Régularisation passive des comptes	10'000	10'000
Provisions	502'550	510'741
Réserves pour fluctuations de valeur	56'384	56'384
Capital au 1.1.	1'143'631	1'125'160
Excès des recettes	75'412	18'471
Capital au 31.12.	1'219'043	1'143'631
Total des passifs	1'941'305	1'943'368

Comptes d'exploitations du 1.1. au 31.12.	2010	2009
	CHF	CHF
Recettes		
Inscriptions au cours	473'644	387'559
Cotisation des membres	493'433	497'563
Recettes divers	182'038	126'371
Résultat financier	25'722	26'642
Total des recettes	1'174'837	1'038'135

Dépenses		
Dépenses de personnel	753'979	671'639
Frais représentés par les salles et locaux	69'105	64'934
Administration	86'942	88'436
Publicité	50'277	71'398
Frais d'exploitation	83'830	26'892
Otra	53'483	49'200
Frais hors-plan	1'809	47'165
Total des dépenses	1'099'425	1'019'664
Excès des recettes	75'412	18'471

VISTA

Treuhand & Revisions AG

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de

l'Association Bernoise des établissements medico-sociaux – vbb I abems

Riggisberg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

VISTA Treuhand & Revisions AG



Leo Ruffiner
expert-comptable diplômé
réviseur responsable



Andrea Lanz
agent fiduciaire avec
brevet fédérale

Annexe

- comptes annuels (bilan et compte d'exploitation)

Berne, le 24 mars 2011